

avais écrite après le départ des ennemis et le compte que je lui rendais de tout ce qui s'était passé. M. de Feuquières, surpris de cet événement, demanda à M. de Lauson quelle récompense on m'avait donnée. Il lui répondit : aucune, si ce n'est le commandement de la place, qui me faisait honneur, mais ne portait aucun profit. M. de Feuquières résolut de m'envoyer des lettres de noblesse, pour m'encourager à bien faire mon devoir contre ces infidèles, et il me les envoya en 1661, avec une lettre très gracieuse par laquelle il m'exhortait à continuer de bien servir le roi et le pays. Il me promit de parler de moi au roi, et de me faire connaître, de manière qu'il ferait ratifier tout ce qu'il venait de faire en ma faveur. Mais il fut disgracié trois ou quatre mois après ; c'est pourquoi, lorsque je fus arrivé en France, l'ayant été voir, il me témoigna qu'il était bien fâché de n'être plus en état de me servir auprès du roi."

Quelques années plus tard, le marquis de Feuquières fut envoyé en Allemagne pour diverses négociations. Il avait été remplacé en 1661, comme vice-roi d'Amérique par Godefroy, comte d'Estrades, maréchal de France.¹ Ce nouveau personnage s'occupa quelque peu du Canada, car il est de fait que Pierre Boucher avait emprunté de l'argent pour pouvoir lever cent hommes de troupe, d'après les conseils du comte d'Estrades, qui était apparenté avec M. de Saint-Ours.

En 1662, le comte fut nommé ambassadeur en Hollande, et pendant son absence, qui date du mois de novembre 1663, le marquis de Tracy le remplaça en qualité de lieutenant général du roi dans toute l'Amérique, d'Estrades conservant la vice-royauté. Les pouvoirs de M. de Tracy étaient très étendus. Il devait se rendre d'abord à Cayenne, puis aux Antilles et enfin dans la Nouvelle-France, pour établir l'ordre partout et faire prêter le serment d'allégeance aux gouverneurs, aux conseillers souverains et aux habitants. Le marquis partit de La Rochelle le 26 février 1664, et n'arriva à Québec, sa tournée finie aux Antilles, que le 5 juin de l'année suivante.² Inutile d'appuyer sur son séjour en Canada et sur l'œuvre qu'il accomplit en peu d'années. Lorsqu'il s'en retourna en France, en 1667, il emporta avec lui l'estime des habitants et le respect des sauvages.

La mission de M. de Tracy terminée, le comte d'Estrades continua ses fonctions de vice-roi jusqu'à sa mort, arrivée en 1686. Le roi nomma pour son successeur le comte d'Estrées et de Tourpes, maréchal et vice-amiral de France. Ce personnage fut vice-roi, pendant vingt et un ans. A sa mort, en 1707, son fils Marie-Victor, comte d'Estrées,

¹ Né en 1624, mort à Paris en 1707.

² Sa commission avait été signée le 19 novembre 1663, et une lettre de cachet, du 6 du même mois, ordonnait à M. de La Barre d'obéir en tout au lieutenant général.